

INSTRUCTIONS AUX CHEFS DE CORPS

Le gouverneur de Paris a réuni hier les chefs de corps formant la garnison de Paris. Des instructions très précises leur ont été données au cas où l'intervention de la troupe serait requise contre des manifestations insurrectionnelles.

LES ALLEMANDS DANS L'EST

Les préfets des départements de l'est signalent chaque jour, au ministère de l'intérieur, le nombre toujours croissant des Allemands qui viennent se réfugier dans les communes les plus peuplées, et les offres de service à des prix les plus réduits qu'ils font aux cultivateurs pour obtenir d'être employés.

ANDRÉ GILL

Jules Vallès et la femme d'André Gill sont venus ce matin le retirer de la maison Evère pour le ramener à Paris.

D'après le diagnostic des médecins, le malheureux serait atteint d'une paralysie progressive du cerveau. On craint qu'il ne soit incurable.

L'ESTAFETTE

L'Estafette change de propriétaire. Ce journal a été acheté par M. Duché — Don Fabrice du Gil Blas — qui en prendra possession le 1^{er} novembre.

On annonce, d'autre part, que M. Turgot, qui dirigeait l'Estafette depuis le départ de M. Léon Dutoit, passe à Paris-Journal pour remplacer M. Desmoulin, le directeur actuel.

L'ÉLECTION DE CHARONNE

Paris, 20 octobre.

Le comité central radical, socialiste, anti-opportuniste du 20^e arrondissement s'est réuni avant-hier pour choisir un candidat à l'élection municipale qui aura lieu le 20 octobre, dans le quartier de Charonne.

Le citoyen Amoureux a été proclamé candidat. Il a accepté le programme du comité, qui est celui de l'Alliance socialiste républicaine, et qui a déjà triomphé avec le citoyen Tony Réville.

Le comité du 20^e arrondissement a fait un excellent choix. On connaît les idées de progrès politique et social que le citoyen Amoureux a toujours défendues; on connaît sa compétence dans les questions ouvrières. Le quartier de Charonne aura au Conseil municipal un mandataire qui le représentera dignement.

ALGÉRIE & TUNISIE

Départ probable des troupes

Paris, 20 octobre.

Le général Farre a fait concentrer à Toulon trois bataillons pris dans les 117^e, 118^e et 130^e régiments d'infanterie, pour être prêts à s'embarquer en cas d'éventualités.

Exécution

Alger, 20 octobre.

Le caïd des Rikha et deux autres notables de la même tribu ont été fusillés pour intelligences avec les rebelles.

Les Oûmas

Tunis, 20 octobre.

Dans cette ville les muphtis et les ulémas prêchent la guerre sainte dans les mosquées et excitent le fanatisme de la population musulmane contre nous. Ils disent que si les Français ont pu entrer dans Tunis et continuer la campagne c'est grâce à la trahison de certains marabouts, mais que tous ne trahiraient pas.

Avant-hier, les insurgés ont tenté d'incendier la gare de Ghardimau. Ils ont été repoussés avec des pertes sensibles.

Le colonel Laroque, gouverneur du Kef, a fait fusiller deux caïds à Zaghuan.

Le général Sabattier a fait savoir que pour un Français assassiné il ferait fusiller dix Arabes. Deux fois cette menace a été mise à exécution, et depuis ce moment le pays est un peu plus tranquille.

Capture de chefs insurgés

Tunis, 20 octobre.

On fait courir le bruit que le colonel Laroque, gouverneur de Kef, avec une colonne de 1.800 hommes, venus de Souk-Arhras, aurait occupé Nébou, capturé les chefs insurgés et fait fusiller les plus compromis. Il marcherait actuellement vers Tebourouk prendre à revers les contingents insurgés faisant face au général Daubigny.

L'Évêque de Constantine

Constantine, 20 octobre.

Le conseil général de Constantine a repoussé par la question préalable la lettre du préfet invitant le conseil, conformément aux décrets de Messidor, à rendre visite à l'évêque lors de son arrivée dans le diocèse.

Les gares tunisiennes

Alger, 20 octobre.

La gare de Medjez-el-Bab a été fortifiée; chaque gare est protégée par des blockausts et une garnison.

La koubba de Sidi-Cheik

Alger, 20 octobre.

Le vœu du conseil général contre la reconstruction, à Gerville, de la koubba de Sidi-Cheik, n'est pas encore parvenu au ministère de l'intérieur.

Impudence

Alger, 20 octobre.

Six artilleurs casernés à la Casbah ont jetés des cigarettes allumées dans l'ancienne poudrière.

Les poudres mélangées de terre, se sont enflammées sans explosion.

Les imprudents artilleurs ont sérieusement brûlés; ils ont été transférés à l'ambulance de la Goulette; l'incendie a été maîtrisé de suite.

MANIFESTATION SOCIALISTE

Paris, 20 octobre 1881.

Il se prépare pour dimanche une manifestation projetée par les intransigeants et les socialistes de Paris.

Il s'agit d'aller demander au président de la République la mise en liberté de Nourrit et de Berezowski, condamnés l'un pour l'assassinat du général Bréa, et l'autre pour avoir tiré sur le czar pendant sa visite à la capitale, lors de l'exposition de 1887.

Le programme définitivement arrêté, lundi dernier, dans une réunion, a fixé le rendez-vous général des manifestants à dimanche prochain, deux heures, faubourg du temple, 33.

La manifestation remontera le faubourg, longera les boulevards extérieurs et descendra par la rue du Faubourg-Saint-Honoré jusqu'à l'Élysée.

Au lieu du drapeau rouge qui devait être arboré, chacun des manifestants portera un ruban rouge à la boutonnière, les femmes une cocarde rouge.

Le gouvernement est, paraît-il, décidé à défendre toute manifestation de ce genre dans les rues de Paris.

ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS

Discours du président Arthur

York-Town, 20 octobre.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion du centenaire, le président Arthur a rappelé l'amitié qui lie la France et l'Amérique; il a dit qu'il espérait la continuation. Puis il a constaté que les rançunes provoquées par le conflit de l'indépendance ont disparu. Le ministre de France a répondu que, d'accord avec tous les amis de la liberté, il se réjouissait de la prospérité et de la gloire de l'Amérique.

ITALIE

A bas le Vatican

Rome, 20 octobre.

Hier au soir les pèlerins italiens ont été accueillis, dans les rues de la ville, par les cris de : « Mort au Pape ! A bas le Vatican ! Une colline ! en lieu : plusieurs pèlerins ont été blessés. La police a opéré quelques arrestations.

ANGLETERRE

La baisse des valeurs

Londres, 20 octobre.

La baisse des valeurs étrangères continue, particulièrement accentuée sur les fonds que la spéculation parisienne avait élevés à des prix exagérés.

TURQUIE

La Tripolitaine

Constantinople, 20 octobre.

2.000 Turcs ont quitté Tripoli pour la Grèce. Le sultan comprend que la France n'a aucune visée en Tripolitaine. Les commissaires Turcs ont quitté Alexandrie.

Pour le service des dépêches

Olivier PAIN.

Voir les dépêches de la dernière heure à la troisième page

DÉPÊCHE FINANCIÈRE

Paris, 20 octobre.

Les rentes sont faibles, les valeurs lourdes, en résumé le marché est arrêté par les ventes qui se produisent à chaque instant. Le 3 0/0 est à 81,27 1/2, le 5 0/0 à 116,05. La vente espagnole extérieure s'est traitée de 26 à 26 1/4.

L'obligation des Messageries Fluviales sur le marché du comptant a des achats nombreux à 288,75.

Constans les demandant qui se produisent sur les actions du groupe du Crédit Foncier, ce dernier coté 1605; la Foncière de France et d'Allemagne tend chaque jour à s'élever à 620, des cours plus hauts en raison des affaires nombreuses et lucratives auxquelles elle participe et des capitaux énormes dont elle peut disposer à chaque instant.

Aujourd'hui les actions sont demandées. La Banque Transatlantique prend un grand développement, les actions sont recherchées par suite de la plus-value qu'elles sont destinées à acquies.

La Société Française Financière varie de 995 à 996,25 on se rapproche de 1000 qui sera atteint avant peu.

La Banque Nationale coté 680. La Franco-Algérienne reste à 527,50. Le Crédit Général Français obtient toutes les faveurs de l'épargne; les actions cotent 845.

Sur la Banque de Prêts on enregistre de bons achats.

Marché excellent sur les valeurs industrielles.

Le Métré d'après les nouvelles qui nous parviennent est demandé à 505, cette préférence des capitaux de placement s'explique par le bon revenu de ce titre.

La Société Générale de Laiterie est une de ces rares valeurs destinées à donner à leurs actionnaires un revenu annuel minimum de 8 à 10 0/0.

La Société Générale des Fournitures Militaires réalise chaque jour des progrès nombreux, les actions acquies une plus grande importance à la cote, elles sont recherchées à 500.

L'obligation Alsace au Rhone atteindra certainement le cours de l'obligation de la Cie Paris-Lyon-Méditerranée, aujourd'hui elle fait 315,75. L'action reste à 506,25.

L'hypothèque Foncière, 48, rue Châteaudun reçoit des demandes d'obligations 500 francs 5 0/0, ces titres sont payables 50 francs de 2 en 2 mois, le remboursement a lieu à 625 francs.

On est à 387,50 sur l'obligation Ateliers et Chantiers du Rhone.

Lyon 1.820, — Orléans 1.345.

BULLETIN MILITAIRE

Le Journal officiel vient de publier les noms des élèves du service de santé militaire nommés à la suite du concours du 30 août 1881.

Nous remarquons, parmi les élus les étudiants de la Faculté de médecine de Lyon dont les noms suivent :

Étudiants à 12 inscriptions : M. Vincent.

Étudiants à 8 inscriptions : MM. Colombar, Michel, Manin, Paret.

M. Klein, chef de bataillon du génie, commandant l'école régimentaire d'Ar-

ras, vient de recevoir la décoration de l'ordre de l'Aigle-Rouge d'Allemagne.

M. Klein a dirigé pendant deux ans les travaux de construction du fort de Vancia (Ain).

Par décision ministérielle, M. Boucaud, capitaine d'habillement du 75^e régiment d'infanterie, en garnison à Gap, est nommé à la première classe de son grade.

A dater du 1^{er} novembre prochain, la 52^e brigade d'infanterie, sous le commandement de M. le général de Waldner-Freundstein, occupera pendant un an le camp de Sathonay.

Cette brigade sera composée du 98^e de ligne (colonel Castaigne), venant du Puy, et du 139^e (colonel Brémas), venant de Clermont.

Le 98^e arrivera au camp de Sathonay le 27 octobre courant et le 139^e le 31 du même mois.

Il a été décidé que les officiers supérieurs et tous les officiers subalternes de cette brigade devraient habiter le camp et y résider effectivement.

Le 105^e de ligne, venant de St-Etienne a fait son entrée hier à deux heures et demie, à Lyon.

Malgré le mauvais temps, les hommes de ce régiment ont fait gaillardement la route et ils paraissent revenir d'une simple promenade militaire.

Ce résultat important est dû en grande partie au tact et à la bienveillance de l'honorable et très estimé colonel Pargier qui, durant la route, allait et venait pour encourager par des paroles toutes paternelles les moins rompus à la fatigue.

Voici les casernements que doit occuper à Lyon le 105^e de ligne :

1^{er} Bataillon, au Bon-Pasteur ;
2^e Bataillon, au fort de la Duchère ;
3^e Bataillon, au fort de Vaise et à l'Île-Barbo ;
4^e Bataillon, au fort de Loyasse.

Le dépôt du 105^e, qui était à Montbrison, sera dorénavant en station à Riom.

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux commandant les corps d'armée une circulaire importante, au sujet de la visite des établissements militaires, le ministre conclut ainsi : « Je vous prie de donner des ordres pour assurer la rigoureuse interdiction de visiter les établissements militaires quelle que soit la qualité des personnes n'appartenant pas à l'armée qui se présenteraient pour entrer dans un établissement militaire. J'ajoute que lorsqu'il s'agira de demandes pour visiter certains établissements d'intérêt général tels que arsenaux, docks, magasins, usines, écoles, poudreries, hôpitaux, aucune autorisation ne devra être accordée sans qu'il en ait été référé hiérarchiquement au ministre de la guerre, de qui seul ces établissements relèvent.

Commandant A...

LES SOUTIENS DE FAMILLE

De la Classe de 1880

Les demandes de soutiens de famille formées par les jeunes gens de la classe de 1880, ont été classées comme il suit, savoir :

Rejetées par les conseils municipaux : 38
Comprises dans les dépenses accordées par la loi : 102
Excédant ces dépenses : 432

Ensemble : 572

Ont été dispensés à titre provisoire, comme soutiens indispensables de famille, les jeunes gens ci-après dénommés :

ARRONDISSEMENT DE LYON

Canton de l'Arbrete. — Chambost, Durand, Monceau, Subrin, Sage.

Canton de Condrieu. — Montant, Grange, Soyère, Bouchet.

Canton de Givors. — Bernus, Breton, Olagnon, Haour.

Canton de Limonest. — Chevalier, Devin, Pournier.

Lyon, 1^{er} arrondissement. — Deffasieux, Jacob, Grosjean.

Lyon, 2^e arrondissement. — Guiraud.

Lyon, 3^e arrondissement. — Pariset, Jozot, Poncery, Muller, Gilbert, Gaitat, Le Tessier, Comte, Agreil.

Lyon, 4^e arrondissement. — Poissat, Pouzon, Rabion, Glappe.

Lyon, 5^e arrondissement. — Fougereux, Votard, Biffant, Carle, Toinet.

Lyon, 6^e arrondissement. — Charbonnier.

Canton de Mornant. — Gauthier, Bordet, Grandet, Souchon, Goutagny.

Canton de Neuville-sur-Saône. — Blachet, Champion, Dufour.

Canton de Saint-Genis-Laval. — Bel, Bonino.

Canton de Saint-Laurent-de-Chamousset. — Guillot, Carado, Laval, Lagoutte, Reverdy.

Canton de Vaugneray. — Chalmel, L'Hôpital, Merle, Rossignol.

Canton de Villeurbanne. — Bourguignon, Brande, Mazon, Micou, Nigret, Vincendon.

ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE

Canton d'Amplepuis. — Favrichon, Pontet.

Canton d'Anse. — Derbage, Poncet, Rampin, Rustan.

Canton de Beaujeu. — Chagny, Gilet, Granjeon, Large, Livet, Depardon.

Canton du Bois-d'Oingt. — Charnay, Chatoux, Gaillard, Lafont.

l'accomplissement de tous les devoirs mutuels.

La nécessité de défendre le territoire national contre une agression étrangère, peut seule excuser la mesure barbare d'enlever à toutes les familles leurs enfants, au moment où ils viennent d'achever les études de leur état, et où ils vont commencer à être utiles à leurs proches et à la société. Il viendra un temps, qui n'est peut-être pas très éloigné, disait en 1829 J.-B. Say, où l'on sera bien honteux de cette iniquité commise sans remords.

En attendant, ne conviendrait-il pas de porter de quatre à huit et même à dix pour cent, le nombre de jeunes gens à laisser dans leurs foyers comme soutiens indispensables de familles ?

La maxime qu'un citoyen se doit tout entier et favorablement à sa patrie, loin d'être favorable à la société, lui est très contraire; le but de la société est de garantir à chacun ses droits, sa sûreté, sa propriété, et non d'en exiger le sacrifice.

ASSAUT D'ARMES

DE LA SOCIÉTÉ FRATERNELLE DE LA RÉSERVE ET DE LA TERRITORIALE

Hier soir, à huit heures, a eu lieu un assaut d'armes donné par la Société fraternelle de la réserve et de la territoriale.

Cette soirée à laquelle assistaient de nombreux invités avait pour objet de mettre en présence les professeurs et maîtres d'armes militaires de Lyon avec les sociétaires maîtres et prévôts d'armes.

L'assaut divisé en deux parties de chacune quatre jeux a été des plus brillants.

Le premier jeu de la première partie a eu lieu entre un maître d'armes militaire et le directeur de la salle d'escrime et professeur.

Ce jeu très serré a été des plus remarquables.

Sont venus ensuite, et successivement, les autres jeux entre un militaire et un sociétaire.

Chacun a rivalisé d'adresse, d'agilité, et a montré beaucoup de jugement dans son jeu.

Un tir à la cible à la carabine et au pistolet était établi dans le local. De nombreux prix seront distribués aux vainqueurs.

Nous avons remporté de cette soirée le meilleur souvenir; qu'y a-t-il, en effet, de plus touchant et de plus beau que ces associations éminemment patriotiques et ces réunions toutes cordiales auxquelles sont conviés les notabilités de l'armée active.

C'est un honneur pour la Société que de voir venir à elle, pour rehausser ses fêtes, l'élément militaire.

Il est à désirer que cette tradition se continue et nous faisons des vœux très sincères pour que la jeune et brillante société Fraternelle de la réserve et de la territoriale marche toujours en progressant dans la noble voie qu'elle a prise.

Nous terminerons en remerciant M. Vacher, l'honorable président de la Société, du bon accueil qu'il nous a réservé, et nous nous empressons de faire droit à une demande qu'il nous adresse, à savoir de faire appel à tous les citoyens classés dans la réserve ou dans la territoriale, afin qu'ils viennent grossir les rangs de la Société et resserrer ainsi les liens qui doivent unir tous les bons patriotes.

Sur la présentation du livret militaire, on peut se faire inscrire tous les soirs au siège social, rue d'Amboise, 6.

CONSEIL MUNICIPAL DE LYON

Séance du 20 octobre 1881

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR GAILLETON

M. Commissaire, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Il est adopté sans discussion.

L'ordre du jour appelle le rapport sur le budget additionnel, exercice 1881. Bureau de bienfaisance, M. Chomer, rapporteur. Avis favorable est donné.

Demande du commandant du bataillon des sapeurs-pompiers. Acquisitions de tuyaux en toile et caoutchouc pour la pompe à vapeur et de vêtements imperméables pour les sapeurs-pompiers.

Demande de crédit de 5.273 fr. 50. — Autorisation de traiter de gré à gré. — M. Chomer, rapporteur. — Adopté.

Legs Oscar Gallina. — 40.000 francs au Consistoire protestant de Lyon, moitié au Consistoire, moitié pour les pauvres du Consistoire, plus 40.000 fr. pour le bureau de bienfaisance de Lyon et 20.000 fr. à la Chambre de commerce pour l'acquisition d'objets d'art destinés au Musée des arts industriels. — Rapporteur, M. Chomer. — Avis favorable.

Conservatoire de musique. — Transfert du local de la rue Dubois, rue Laine, 1. Immeuble appartenant à la ville. — Rapporteur M. Javot. — Adopté.

Volontariat d'un an. — Demandes d'exemption de la prestation de 1.500 fr. — Treize demandes : les jeunes Godot, Grailoud, avis très favorable. Berger, Bonnard, Clavel, Grandjean, Guichard, Offret, Revillon, Rebond ; avis favorable. Flammant, Lévy, Polissier ; avis défavorable.

Rapporteur : M. Javot. — Adopté.

PONT DE LA FACULTÉ

M. Clapot, rapporteur, donne lecture de son rapport dont voici les conclusions :

1^{er} Le pont dit de la Faculté, décidé par délibération du conseil du 41 mai 1878, sera construit dans l'axe de la rue de la Vitrolerie, en face de la place Graillet.

2^e Sont approuvés les plans et devis dressés par le service de la Voirie municipale, pour la construction de ce pont.

M. Guichard demande l'ajournement de la discussion. Il s'appuie sur ce que les propriétaires intéressés au prolongement de l'avenue de Saxe, deviendraient plus exigeants pour la vente de leurs terrains, par suite de la plus-value qu'ils leur seraient donnée par la construction de ce pont.

Il dit qu'il ne conviendrait de le construire qu'après que la percée de l'avenue de l'avenue de Saxe sera effectuée.

Il demande aussi la suppression de l'usine dite « de la Vitrolerie » (Usine Jalabert) qui est une cause d'insalubrité permanente et est de nature à empêcher les constructions dans le quartier.

M. Guinand demande que le pont ne soit construit qu'après la suppression de l'usine de la Vitrolerie.

M. Javot dit que l'usine de la Vitrolerie est un foyer d'infection, mais qu'avant de décider la suppression de la construction du pont il faudrait consulter la commission d'hygiène pour savoir si il y a lieu à une expropriation forcée.

M. le Maire donne quelques renseignements très importants au point de vue des expropriations.

M. Clapot dit que la ville pourra toujours acquies les terrains avant la construction du pont.

M. le Maire déclare que la percée de l'avenue de Saxe se fera et que si cela est nécessaire on aura recours à l'expropriation judiciaire. Quant à la suppression de l'usine de la Vitrolerie, il dit que les propriétaires demandent 1.200.000.

M. Guinand demande que le Conseil d'hygiène donne son avis, avant toute entrée en pourparlers avec les propriétaires de l'usine.

La discussion est close.

L'ensemble des délibérations mis aux voix est adopté.

— Palais des Arts. — Portique, Sculpture des clefs de voûte. Traité de gré à gré avec M. Edouard Glauze, Crédit de 5.670 fr.

Rapporteur : M. Javot. — Adopté.

— Chemin vicinal n° 71, dit de Saint-Denis-de-Bron. — Construction d'un mur. Acquisition de terrains par la ville à M. Joseph Bonis. Crédit, 495 fr. — Rapporteur : M. Pasquet. — Adopté.

— Chemin d'intérêt commun n° 27. — Alignement. Acquisition de terrains aux marais Maderin. Crédit de 2.000 fr. Rapporteur M. Pasquet. — Adopté.

— Chemins vicinaux. — Cession de terrains à la ville par M. Guillemin dans le chemin de la Dent-Lune. Rapporteur, M. Hallet. — Adopté.

— Théâtre des Célestins. — Pétition Molin, pour la suppression des armoiries du théâtre, rue d'Egypte afin d'agrandir son magasin.

Rapporteur M. Vignat. — Rejeté.

— Construction d'un égout rue de la Poudrière et des Forces. Rapporteur M. Vignat. — Adopté.

— Grande rue Pizay. — Prolongement de l'égout actuel et construction d'une chaussée en pavés d'échantillons. Rapporteur M. Vignat. — Adopté.

M. le Maire appelle l'attention du conseil sur un rapport comportant le projet d'installation de la Faculté des sciences dans le bâtiment de la Faculté de médecine et demande que la discussion vienne à l'ordre du jour de la prochaine séance.

La séance a été levée à 9 heures 50.

X..., conseiller municipal.

Construction des Groupes scolaires

Mercredi

HERNIES sans opérations, guérison prompte, parfaite garantie par les faits. En conséquence plus de bandage.

D^r Gaillard, quai de la Charité, 1, Lyon

A PARTIR DU 25 SEPTEMBRE

Tous les LUNDI et JEUDI

DE CHAQUE SEMAINE

LA FAVORITE

DE

BOU-AMENA

Grand roman d'actualité, par L. D'ARENE

Magnifiques Illustrations

Beau Papier glacé

EN VENTE PARTOUT

et chez les dépositaires du Midi Républicain

Dimanche 25 Septembre

Dans toute la France et l'Algérie

DISTRIBUTION GRATUITE

DE LA 1^{re} LIVRAISON

Maison de gros : 45, r. du Croissant, PARIS

POUR LYON ET LA RÉGION

Dépôt principal

Chez C. MELIN, rue Jussieu, 1

GUÉRISON PHTHISIE PULMONAIRE

de la

et de la Bronchite chronique, traitement

nouveau. Brochure de 136 pages, 13^e

édition, par le docteur JULIUS BOYER, de

Paris. — Envoi franco contre 1 fr. 50 en

timbres-poste, à M. Delahaye, libraire édi-

teur, place de l'Ecole-de-Médecine, 23, Paris.

Se trouve aussi à Lyon dans les pharmaci-

es Bernoud, 3, rue de la République; Es-

tragnat, place Kléber; Faivre, place des

Terreaux.

Huitième Année

LE COURRIER DU COMMERCE

Journal des Halles & Marchés

Donnant le cours des Grains, Farines,

Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Hui-

les et Produits divers.

Nous attirons tout particulièrement l'at-

tention des Marchands de Grains, Farines,

Meuniers, Grainetiers, Boulangers et Epi-

ciers, sur

LE COURRIER DU COMMERCE

Paraissant à Lyon

Le Jeudi et le Dimanche

Il donne le cours exact des Blés, Farines

et autres céréales de tous les pays.

Il possède de nombreux correspondants

dans tous les principaux centres de pro-

duction de France et de l'Etranger, dont il

publie dans chacun de ses numéros un

compte-rendu.

Toutes les Informations du Courrier du

Commerce sont puisées aux meilleures

sources et présentées avec la plus scrupu-

leuse impartialité.

On s'abonne en adressant un

mandat-poste de 15 francs, à M.

A. GODARD, propriétaire-gérant,

Rue de Bonnel, 2, angle du Quai

de la Guillotière, Lyon.

DOCTEUR CHOFFÉ

Ex-Méd. marine, envoie gratuitement son

Traité de Médecine pratique, indi-

quant sa méthode (48 années de succès dans

les hôpitaux) pour la Guérison radi-

cale des Maladies de tous les organes

et des hernies; hémorroïdes, goutte,

yessie, matrice, phthisie, cancer, obésité,

asthme. — Ecrire quai St-Michel, 27, Paris

L'ÉCHO VINICOLE

Organe de la production et du commerce

des Vins

PARAISANT A LYON, LE DIMANCHE

Ce journal se recommande au commerce

des vins et spiritueux par l'exactitude et

l'importance des renseignements qu'il pu-

blic chaque semaine de tous les principaux

centres vinicoles.

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an.

Adresser les demandes d'abonnement à

M. A. GODARD, administrateur-gérant,

quai de la Guillotière, 6, et rue de Bonnel, 2,

à Lyon.

SOCIÉTÉ STÉPHANOISE

DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS

ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS

St-Etienne, rue de Foy, 3

DÉPÔTS D'ARGENT

2 0/0 à vue.

2 1/2 0/0 à six mois.

3 0/0 à un an.

4 0/0 à deux ans.

CRÔPE ELASTIQUE DE SANTÉ

tissu recommandé par les meilleurs méde-

cins, d'un usage très agréable, ne se frot-

tant pas, favorisant constamment la trans-

piration.

Seul dépositaire à Lyon : M. Verdun-

Jacquet, chemisier, 6, rue St-Pierre.

Cafards, Insectes, Fourrages, Lai-

nages, etc. — Foudroyante du

Serpent, rue Lanterne, 32.

LA MEILLEURE HUILE D'OLIVE

Du Monde

EST CELLE PROVENANT DE

PORT-MAURICE

(ITALIE)

Maison POGGI (à Port-Maurice;

à Lyon, pl. Cordeliers

ÉPILEPSIE

MALADIES NERVEUSES

Traitement gratuit jusqu'à disparition

des crises

D^r RIVALLIS, 123, r. de Rennes (ancien 107),

Paris, de 2 à 3 h. Lundi, Mercredi et Ven-

dredi, ou par correspondance.

VINS DE BORDEAUX

De propriétaire

Le domaine de Beaumont, route

du Médoc Bouscat (Gironde), expédie di-

rectement au consommateur ses récoltes des

années 1876 — 1877 — 1878, aux prix de

135 fr., 160 fr. et 200 fr. la barrique, 228 li-

tres environ, fût compris.

Adresser les commandes au régisseur du

domaine. — Vins fins des grands crus, par

caisse de 25 à 50 bouteilles, à 3 fr. la bou-

teille. — TOUTES GARANTIES A L'ACHETEUR.

VIN DE QUINQUINA

AU VIN D'ESPAGNE

De Joseph DENAUX

Le litre, 5 fr. — Le demi-litre, 2 fr. 50 c.

52, R. DE LA CHARITÉ & 49, R. FRANKLIN

Envoi franco par 4 litres

COMBIEN DE PERSONNES

meurent de la poitrine faute de soin ! Nous

recommandons le nouveau traitement d'un

des plus célèbres spécialistes de Lyon, M.

Didier, médecin, rue de l'Hôtel-de-Ville,

no 57; les bronchites, catarrhes,

asthmes, la phthisie, sont soulagés de

suite; la toux diminue, les sueurs cessent,

l'appétit, les forces, la santé reviennent.

Cabinet de 11 h. à 4 h., et par correspon-

dance. 12918 à c.

EAUX MINÉRALES

Françaises et Étrangères

Pharmacie des Célestins, place des Cé-

lestins, 5

PRODUITS AU GLUTEN POUR LES DIABÉTIQUES

ÉCOLE D'ÉQUITATION

Direction LEFÈVRE

56, rue Dunoir, 56

(Près de l'Avenue de Saxe)

LEÇONS POUR LES DEUX SEXES

Ouverture des cours du soir : 1^{er} novembre

Location, Pension, Dressage de Chevaux

pour selle et voiture. — Leçons de guides.

Cet établissement se recommande par la

politesse de son personnel, les soins et la

propreté.

MAISON D'ACCOUCHEMENTS

M^{me} Senéclauze Barjat, diplômée de 1^{re}

classe tient des pensionnaires. Cabinet de

2 à 5 heures. Prix modérés. Lyon, 41, cours

Morand. Maison de convalescence aux char-

pennes.

GUÉRISON radicale des Maladies de

la peau, dartres, eczéma, des affections récentes et anciennes,

par l'Extrait de Salsepareille de la

pharmacie LANGLADE, rue Thomassin, 8.

— Consultations gratuites tous les jours.

Plus d'Écoulements Chroniques

Guérison sûre, prompte et en secret, sans

mercure, sans régime, des Maladies secrètes

récentes ou anciennes, Écoulements,

Pertes blanches, Plaies, par l'Injection

sèche Vincent. Envoi franco et secret

par la poste, contre 5 fr. adressés à Vin-

cent, Pharm. à Grenoble. NOTICE GRATIS.

Lyon, pharmacie LAROCHE, rue de

la Barre, 14, Lyon.

MONROCC Frères, Éditeurs

3, rue Suger, PARIS

Maison spéciale pour les modèles de

dessin

Nouveauté

Jean Cousin. — Petits cahiers d'exercices

très élémentaires de dessin à l'usage

des commençants. — 43 cahiers variés,

franco, 60 cent.

L'écuyer parisien. — 40 cahiers variés

à 8 fr. le cent, pris à Paris, et 10 fr. par

la poste.

100 Modèles de dessin, très élémen-

taires et variés, à 5 cent. chaque.

100.000 Modèles pour tous les genres

de dessin, de 5 cent. à 2 fr. chaque.

Demandez le Catalogue

SUCRES CRISTALLISÉS

pour le sucrage des moutons et des vins

E. AUBÉ, 131 r. Montmartre, Paris.

Ces sucres, très riches et purs, convien-

nent parfaitement pour le sucrage des ven-

danges.

Envoi des prix et échantillons

Dépouillage du sang et desj

humeurs. Sirop de Bochet du Ser-

pent de Lyon, 32, rue Lanterne.

Le Directeur-Gérant, Tony LOUP

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais,

rue des Marronniers, 8.

MAISON DE LA

BELLE JARDINIERE

DE PARIS

Succursale à LYON, rue Saint-Pierre, 25
PRÈS DES TERREAUX

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

POUR HOMMES

JEUNES GENS & ENFANTS

Ouverture le 22 Octobre 1881, à 4 h. du soir

GRAND CAFÉ

Rue Nationale et Place de l'Hôtel-de-Ville

ROANNE

GRANDIOSE ET BELLE INSTALLATION

Le GRAND CAFÉ recevra les journaux républicains, scientifi-

ques, littéraires et illustrés suivants :

Le Journal officiel de la République française, Le Temps,

La Justice, Le Gil-Blas, La Liberté, Le Figaro, Le Salut public,

Le Réveil Lyonnais, L'Union républicaine, Le Journal de

Roanne, L'Avenir Roannais, Le Moniteur de l'Armée, Le Cha-

rievart, L'Illustration, Le Journal amusant, Le Journal pour

rire, L'Acclimatation. — Le Bottin, Le Littre, L'Annuaire

militaire.

Le GRAND CAFÉ donne un libre accès à toutes les classes de

la société, et toutes seront reçues avec le même empressement.

MM. les voyageurs trouveront le même accueil bienveillant.

Nota. — Le GRAND CAFÉ ne sera sous le fait d'aucune con-

signe militaire.

Louis ROZIER prie les nombreux visiteurs qui viennent voir

son nouvel établissement de ne pas se formaliser de la rigueur qui

clora les portes jusqu'au jour de l'ouverture.

QUINA ABRIC

RÉCOMPENSE A LA DERNIÈRE

EXPOSITION DE PARIS

Faites vous-même à la mi-

minute, pour 1 fr. 25, un litre

Vin de Quina avec un fla-

con QUINA ABRIC (6 fr. les

six flacons). Vous y trouve-

rez économie, qualité supé-

rieure et certitude d'avoir un

vin naturel, puisque vous le

choisissez. Exigez la signa-

ture H. ABRIC, à l'encre

rouge.

Lyon : Pharm. Janoly, 31,

rue de l'Hôtel-de-Ville. Gre-

noble : Bastide, Marcel, Verne,

Chatroussat, Vernet, Marnon-

nier, St-Etienne : Didier, De-

pras, Corompt, Exbrayat,

Faugier, Julien, Dechaux,

Ph. des 3 coins; pour le gros,

Chautin, yv Pétard, Mou-

lins : Egalon, Roanne : Son-

net, Montbrison : Dupuy,

Boën : Marion, Villefranche :

Ph. Normale, Moncel. Mâcon :

Guillaud, Annonay : Valette,

Montélimar : Brun, Arsac,

Arignon : Chauvet, Decour,

Faucon. Orange : Limasset,

Romans : Bousquet.

Maladies secrètes

Je mets au défi qui que ce soit

d'affirmer comme moi, la guéri-

son certaine et radicale de tou-

tes les maladies vénériennes ou

syphilitiques les plus invétérées.

Je garantis la guérison sans

mercure. Traitement du docteur

Marolles, ex-médecin en chef

du service sanitaire, médaillé

plusieurs fois.

Cabinet de consultations tous

les jours, gratuites de 9 heures

à midi, et cabinet spécial de 1 à

3 heures. Lyon, 19, rue Cuvier.

Eau hygiénique des Bébés

Toilettesave, force des reins,

préservatif destructeur des rou-

geurs, boutons, odeurs aigres

du linge. Economie et santé,

flacon pour un mois, toilette,

4 fr. — Lyon : Reynou, coiffeur,

rue Gasparin, 12; Pharm. des

Terreaux. Roanne : Gerbay, St-

Étienne : Philippon, rue de la

Loire, 2. Grenoble : Chatrousse,

— Mêmes pharmacies, Mixture

souveraine, pour ramener, fa-

ciliter, régulariser les époques

de la femme et en calmer les ma-

laises, le flacon, 3 fr.

UN COMPTABLE

Disposant de quelques heures par semaine,

depuis sept heures du soir, désire les utiliser

S'adresser ou écrire à l'Agence FOURNIER,

14, rue Confort, sous le n° 1938

Quatrième Année

L'UNION VINICOLE & AGRICOLE

DES CHARENTES

Journal littéraire, agricole, commercial et d'annonces

PARAISANT LE DIMANCHE

Un an.....	9 fr.
Six mois.....	5 —
Trois mois.....	3 —
Europe, un an.....	15 —
Amérique, un an.....	20 —

BUREAUX

Imprimerie ROUSSAUD, 3, rue Tison d'Argence,

Angoulême

AVIS AUX

MÈRES DE FAMILLE

Une expérience de quinze années et la faveur des princi-

pales autorités médicales, sont venues démontrer que pour

combattre la présence des vers intestinaux, qui font tant de

victimes parmi les chers petits êtres, dont la vie et la santé

nous content tant de soins et de sollicitude, aucun vermifuge

n'a encore offert des résultats aussi heureux que

LE SAUVEUR DES ENFANTS

Ce précieux remède se trouve chez son inventeur, Léon

BERTRAND, 12, rue Confort. — DÉTAIL : Pharmacie

MAZADE ET DALOZ, 44, rue d'Algérie. — Pharmacie St

POTHIN, rue Bugeaud, 21. — Pharmacie BASSET, rue St

Alexandre, 9 (St-Just). — A GRENOBLE, pharm. Chatrousse

et Marcel. — A SAINT-ÉTIENNE, pharm. Seigle, rue de

Foy, 4, et dans toutes les bonnes pharmacies.

Prix : 2 fr. 50 cent.

ENVOI GRATIS A TOUT LE MONDE

de l'indication, avec preuves irrécusables, d'une formule infail-

lible pour guérir en secret et à peu de frais, les écoulements

récents et les plus invétérés. — Ecrire à EYMIN, à Vienne

(Isère). Il répond par retour du courrier.

L'ANÉMIE

L'anémie, sous ses diverses formes, est, de nos jours, l'une des

affections qui préoccupent le plus le médecin : elle est la cause

médiate ou immédiate, de la plupart des maux, des troubles

fonctionnels, des maladies si nombreuses pour lesquelles l'homme

de l'art est journellement consulté. Considérée en elle-même, l'a-

némie n'est pas autre chose qu'une diminution proportionnelle,

plus ou moins importante, des globules rouges du sang, lesquel-

les globules sont précisément l'élément vivifiant de ce fluide; en sorte

que la quantité d'eau augmente dans le sang à mesure que les

globules rouges y diminuent, et que le liquide réparateur, perdant

toute aptitude pour sa fonction, ne porte plus dans les organes

qu'une lymphe stérile, au lieu des principes vivifiants qui doivent

leur donner la vitalité. Il résulte des travaux des docteurs Andral

et Gavarret, qu'une faible diminution des globules rouges du sang

n'est pas compatible